



Repasser un terrain en zone constructible

Par Fifou

Bonjour,

Suite au décès de mon père, nous possédons une maison en indivision. Cette maison a été construite sur une parcelle d'environ 1000 mètres carrés. Mon père avait racheté 1000 mètres carrés pour agrandir la propriété. Jusqu'à 2018 cette deuxième parcelle était en zone constructible. Lors de la dernière révision du PLU, la mairie a classé ledit terrain en zone verte. Pensez-vous que l'on a une chance de faire remettre ce terrain en zone constructible ?

Merci pour votre aide.

Bien cordialement Patricia

Par yapasdequoi

Bonjour

Sans boule de cristal c'est difficile de répondre....

Aviez-vous demandé un permis de construire sur cette parcelle additionnelle ? ou un certificat d'urbanisme ?

Par Nihilscio

Bonjour,

Un terrain ne passe d'inconstructible à constructible ou l'inverse au gré du vent et cela ne dépend pas des humeurs de « la mairie ». Les zones peuvent être redessinées lors de modifications du PLU mais après une étude sérieuse, un vote du conseil municipal et une enquête publique. En outre la tendance est à limiter l'extension des zones urbaines. Il ne faut pas espérer que le terrain redevienne constructible, au moins avant longtemps.